



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 11-30052024

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_11_30052024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 24/05/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	Secrétaire de séance : T SERRE
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10				

Objet : Charte d'engagement intervention SOLIHA

Monsieur le Maire présente une charte d'engagement concernant l'intervention du Truck SOLIHA. Une réunion a eu lieu le 15 mai avec Mme Véronique ENJOLRAS, cheffe de projet SOLIHA (Solidaires pour L'Habitat) Chantal AUBERY et Loïc INIZAN assistaient à cette réunion. Le TRUCK SOLIHA sera présent mardi 25 juin, place du Champ de Mars, de 10H à 16H30. Loïc INIZAN sera présent à 9H30 pour accueillir + installation. SOLIHA propose une charte d'engagement. La commune s'engage à fournir un espace de stationnement, annoncer la venue

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la charte présentée par SOLIHA
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à ce dossier

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0